Zeitschrift: Helvetische Militärzeitschrift
Band: 3 (1836)
Heft: 4

Artikel: Mémoire sur l'artillerie de montagne
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-91459

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ladung gebraucht werden; auch weil sie sich leicht durch Reibung selbst entzünden.

Bern den 21. Mai 1836.

S....r.

MÉMOIRE SUR L'ARTILLERIE DE MONTAGNE.

Depuis que je me suis occupé de l'organisation militaire de la Suisse, j'ai toujours été frappé de ce qu'il n'existait pas d'artillerie de montagne dans un tel pays; plusieurs personnes parmi celles qui m'écoutent peut-être, pourront se rappeler que je les en ai quelquefois entretenus; je subissais aussi comme beaucoup d'autres, l'influence de la réputation de nos carabiniers dont chaque balle était la mort d'un ennemi.

Lorsque je réclamais l'année dernière de traiter le sujet que j'avais choisi, je me flattais peu de voir sitôt mes idées et mes désirs se realiser sur une bien plus grande échelle; puisque l'artillerie de montagne devient une institution fédérale; étranger à l'arme sous le rapport des détails, ma tâche est bien abrégée, par l'admission officielle du but sur lequel je me proposais de fixer l'attention comme un puissant moyen de défense; néanmoins si quelques réflexions, et quelques faits à l'appui de ma proposition sont écoutés avec interêt, je ne regretterai pas d'avoir persisté.

Rendant d'ailleurs toute justice à l'habilité reconnue des carabiniers Suisses, leur esprit de corps, leurs exercices fréquents, la confiance que l'on a en eux, leur réputation à l'extérieur en feront toujours un corps d'élite et leur patriotisme bien dirigé, un élément redoutable de défense.

Toutefois il ne faut pas s'abuser sur l'importance de leur tir; trop les multiplier serait, je le crains, leur ôter une partie du prestige de leurs avantages; et dans les expériences faites au dernier camp de Thoune en 1834, on a pu acquérir la conviction que de bonnes troupes légères en tirailleurs engagées avec les carabiniers, une fois que les premières un peu nombreux auraient dépassé cette distance où l'on reçoit le feu d'un ennemi invisible, cette distance, dis-je, une fois franchie, l'avantage reviendrait promptement au nombre et à la vîtesse d'un feu nourri, d'ailleurs passablement ajusté; le carabinier est démoralisé s'il perd son sang froid, qui repose surtout dans sa confiance sur la justesse et la portée de son arme; trop les multiplier, serait aussi priver l'infanterie de ses meilleurs tireurs, que l'attirail nécessaire au tir de la carabine rend peu mobiles: dans l'idée que je me fais de cette arme, je voudrais l'employer dans les positions et les défilées de nos frontières, de la même manière qu'on se sert dans une place de fusils de rempart pour sa défense; en un mot le carabinier doit se poster, tirer à coup sûr, en étant lui-même à l'abri; avantage que lui procure la connaissance des localités et l'habitude des montagnes.

Quant à l'artillerie, j'admets qu'elle fera moins de mal réel à l'ennemi; mais son effet moral plus grand doit compter pour quelque chose; quiconque a fait la guerre ne peut avoir oublié l'impression des premiers coups de canon un jour d'affaire, ce n'est pour la plûpart des soldats que de ce moment qu'elle commence réellement, et qu'elle devient sérieuse; qu'il me soit permis d'appuyer mon opinion d'une supposition: Une colonne s'avance par une route ou sentier tracé sur les flancs d'une montagne, ou de hauteurs escarpées; sansdoute les premiers qui éclairent sa marche, tombant sous les coups des carabiniers, produiront une sorte d'hésitation à la tête de la colonne, mais vous verrez bientôt les plus hardis en s'éparpillant chercher à inquiéter leurs ennemis cachés, et s'animer progressivement poussés par ceux qui sont en arrière moins exposés et ne jugeant pas tout le danger; que le canon se fasse entendre, répété par les échos, il inspire une sorte de terreur à la masse entière des assaillans, qui calculent peu en général le calibre et la portée de l'artillerie, mais qui savent fort bien que le boulet et l'obus peuvent parcourir la colonne de la tête à la queue, et le projectile atteignant les derniers ralentit l'élan de ceux qui maintenant se trouvent exposés au même danger que les premiers; la position défensive en devient plus forte, et l'appui mutuel que se prêtent l'artillerie et les carabiniers double leur énergie et leur effet.

Sansdoute la bravour, d'habiles dispositions de la part de l'ennemi, peuvent triompher; le nombre l'emporter, le courage et le dévouement être malheureux, telles sont les chances de la guerre; les multiplier en sa faveur, en est l'art, et le but; sous ce rapport l'introduction de l'artillerie de montagne est d'un immense avantage pour l'armée fédérale

confiée surtout au patriotisme et à l'intelligence de nos canonniers connaissant bien le fort et le faible d'un pays aussi susceptible que la Suisse d'offrir à chaque instant des points où l'on peut arrêter et nuire à l'ennemi, le décourager et par des pertes multipliées le forcer enfin à la retraite.

Pour appuyer encore son opinion favorable à l'artillerie de montagne l'auteur de cet apperçu peut citer deux faits, qui prouvent non-seulement son utilité dans les montagnes mêmes, mais encore sur un terrain plus découvert.

En 1812, une expédition fut ordonnée contre les montagnes de Bonda, foyer de Guérillas qui de là inquiétaient sans cesse nos lignes et nos communications; l'ennemi bien inférieur en force, et parfaitement informé, ne se montra et n'opposa nulle part aucune résistance; les colonnes mobiles parcoururent un pays en apparence presqu'inhabité; il fallait revenir; c'est là seulement que commençaient les difficultés; nous étions forcés de passer un défilé sous le commandement d'une tour qui pouvait le couvrir d'un feu meurtrier de nuit comme de jour; ce passage les Espagnols le croyaient inexpugnable comme étant impraticable à l'artillerie; l'investissement de la tour fut ordonné, il n'en résulta d'abord qu'une fusillade sans effet sur les défenseurs; mais quand les deux pièces de montagne emmenées avec la division furent mises en batterie, et commencèrent à tirer, elles dominèrent promptement la mousqueterie des Espagnols qui n'osèrent presque plus se montrer, et auraient finis par se rendre si le tems et la prudence l'avaient permis. Un tel résultat eût été sans importance, il avait ses dangers, le but de l'expédition était à peu près rempli, il fallait que la division profitâ de la stupeur de l'ennemi pour franchir les défilés momentanément libres, soit par la confiance de leurs défenseurs dans le poste de la tour, soit peut-être par l'impression morale de l'effet de l'artillerie; cette dernière circonstance nous fut en quelque sorte revélée plus tard par des détails que je ne rapporterai pas comme trop longs et trop de localité pour trouver place ici.

A une autre époque où il importait d'éloigner le chef de l'armée de réserve du centre de son commandement pour laisser au général de division Soult (frère du maréchal) une expédition spéciale et toute financière dans le royaume de Murcie, celle longtems retardée du siège de Tariffa fût remise sur le tapis, à une époque de l'année où l'on pouvait attendre de grands obstacles inhérents au climat et aux localités; n'importe, l'ordre fut donné et malgré l'avertissement que les cataractes du ciel donnèrent en arrêtant la marche de toutes les colonnes d'investissement de la place dans un moment qui pouvait encore être favorable au succès de l'entreprise, l'opération ne fut point suspendue et après quelque jours de retard, elle fut recommencée pour se terminer d'une manière aussi fatale que pénible.

L'investissement commencé le matin, fut complet dans l'après-midi après un combat assez vif; les Espagnols et les Anglais étant soutenus du feu de leurs canonniers, de l'artillerie sortie de la place, et de celle de leurs remparts, la division de siège n'en avait point en attaquant, l'état des chemins et des torrens n'ayant pas permis à la sienne de suivre assez promptement, et elle arriva quand tout était terminé; il fallut même plus tard de grands travaux pour emmener celle des batteries de siège qui n'était pourtant que du calibre de seize.

Nous n'avions été suivis immédiatement que par une batterie de montagne dont on ne comptait guères faire usage pour l'opération que nous venions d'accomplir; à défaut d'autre on voulut l'utiliser, et celui qui a l'honneur de vous entretenir dans ce moment fut chargé par son général de la placer; le succès en fut complet et cette batterie est mentionnée dans le rapport officiel comme ayant puissamment contribué aux avantages obtenus ce jour-là.

Ne voulant point vous fatiguer d'une relation déja trop longue sur un sujet où je ne puis énoncer que des idées appuyées de quelques faits sans la connaissance des théories nécessaires, et des calculs importans à un sujet que je mettais un grand intérêt à aborder et à soutenir, je terminerai par présenter les tableaux des divers renseignemens que j'ai pu me procurer sur le personnel et le matériel des batteries de montagne, et le prix de divers objets; ils sont extraits en partie d'un ouvrage intitulé *Aide-mémoire de l'artillerie*, et ont été exécutés sur cet ouvrage, à l'armée d'Afrique; il est sans-doute connu de la plûpart d'entre vous, Messieurs, appartenant au corps d'artillerie, mais je crois pouvoir néanmoins l'indiquer de nouveau à ceux auxquels il serait étranger, en en donnant quelques extraits, comptant sur votre indulgence pour un moment d'attention de plus réclamé par un de vos

collègues sur l'emploi et la création d'une arme dont il avait déjà apprécié les avantages, et qu'il est heureux de voir adopter par de plus experts et de plus habiles que lui.

* * *

ARTILLERIE DE MONTAGNE.

Il n'y a point d'organisation réglementaire pour les batteries de montagne, les distances à parcourir, les difficultés que présentèrent le terrain, la qualité et la quantité des troupes avec lesquelles on doit servir etc., sont autant d'élémens qui dans chaque circonstance modifient la composition de ces batteries.

PREMIER TABLEAU.

PERSONNEL.

Composition d'une batterie.

Officiers.	Hommes,	mulets.
Capitaine commandant . .	1	—
Lieutenant	3	—
Total des officiers	4	—
Sous-Officiers etc.		
Maréchal-des-logis chef . .	1	1
Fourrier	1	1
Maréchaux-des-logis. . . .	3	3
Brigadiers	6	6
Maréchaux ferrans . . .	3	—
Canonniers	50	—
Clairons	3	—
Total des sous officiers et canonniers	67	11
Bâtiers suivant la batterie	3	—

SECOND TABLEAU.

Les troupes dans les montagnes étant obligées de se diviser pour marcher vers un même point, la batterie se partagera en 3 sections.

Composition d'une section.

	Hommes,	mulets.
Lieutenant	1	—
Maréchal-des-logis . . .	1	1
Brigadiers	2	2
Maréchal ferrant . . .	1	—
Chefs de pièces	2	—
Transport	6	3
Transport	6	3
Pointeurs	2	2
Servans	4	—
Pourvoyeurs	4	—
Clairon	1	—
Canonniers (à la réserve pour surveiller le chargement) . .	4	—
Total	21	3
Bâtier servant la section	1	

TROISIÈME TABLEAU.

On organise séparément une brigade pour le transport des cartouches d'infanterie. — On approvisionne à 20 coups par homme sans y comprendre ce qu'il porte dans la giberne.

Composition de la brigade.

	Hommes,	mulets.
Lieutenant commandant . .	1	1
Maréchal-des-logis chef . .	1	1
Fourrier	1	1
Maréchaux-des-logis . . .	4	4
Brigadiers	8	8
Clairons	2	—
Conducteurs et ouvriers . .	72	138
Total	88	152

TROISIÈME TABLEAU.

MATÉRIEL.

Composition d'une batterie.

	B à feu, caisses etc.	mulets,	conductrs.
Obusiers de 12 . .	6	6	6
Affûts dont 2 de rechange	8	8	8
Caisses à munitions . .	60	30	15
id. pour maréchaux et bâtiers	12	6	3
id. pour la comptabilité	6	3	15
Mulets pour les sacs des canonniers	—	12	
id. haut le pied . .	—	9	
Total	—	74	47

Composition d'une section.

	B à feu, caisses etc.	mulets,	conductrs.
Obusiers de 12 . . .	2	2	2
Affûts dont 1 de rechange	3	3	3
Caisses à munitions . .	20	10	5
Transport	25	15	10

	Bà feu, caisses etc.	mulets,	conductrs.
Transport	25	15	10
Caisses pour la comptabilité	2	1	—
id. pour le maréchal ferrant	2	1	—
Mulets pour les sacs des canonniers	—	4	—

QUATRIÈME TABLEAU.

Renseignemens divers.

Dimensions principales de l'affût.

Longueur totale de l'essieu . .	0.^{m}960
Hauteur de la roue	0.^{m}970
Hauteur de dessus du sol de l'axe de l'obusier pointé horizontal . .	0.^{m}703
Ecartement des sous-bandes derrière l'encastrement des tourillons . .	0.^{m}180
Longueur totale de l'affût . . .	1.^{m}500

Poids.

Bât de caisse		24.^{k}00
Bât d'affût		36,00
Obusier		97,50
Corps d'affût avec ses deux roues		64,50
Les deux roues . . .		26,50
Les 2 caisses à munitions .		100,50
L'obus chargé de 0.^{k},18	4,08	4,75
Le sabot banc, de lettre etc.	0,40	
La charge de poudre .	0,27	
La boite à balle . .	10,30	10,90
Le sabot . . .	0,30	
La charge de poudre .	0,30	

Centre de gravité.

Le centre de gravité de l'obusier est à 0.^{m}06 en arrière de l'axe des tourillons. Celui de l'affût avec les roues à 0.^{m} 108 du derrière de l'essieu. Celui de l'affût sans roues à 0.^{m} 277 du derrière de l'essieu.

SUITE DU QUATRIÈME TABLEAU.

Capacité des caisses.

Chaque caisse contient 8 coups à obus, 2 lances à feu, 1 paquet d'étoupilles, 2 mètres de mèche, lou 5 coups à mitraille ou 1000 cartouches d'infanterie.

Prix.

L'obusier	fr. 400,00
Affût avec la limonière . .	500,00
Bât	80,00
Caisse	30,00

Chargement.

Dans les chemins difficiles, ou bien quand il s'agit de gravir la montagne etc., on ne peut pas rester attelé: alors on charge l'obusier et l'affût sur les mulets désignés.

Trois hommes au moyen de deux leviers enlèvent l'obusier et le placent en long sur la partie supérieure du bât, la bouche tournée vers la croupe du mulet, les tourillons logés dans les entretoises, la pièce est fixée sur le bât par deux courroies qui retiennent aussi la limonière.

Trois autres servans saisissent en même temps l'affut par l'extrêmité de la crosse et les fusées d'essieu: il est placé sur le bât, l'essieu contre et en avant de l'arçon de devant, et brêlé dans cette position (avec les deux roues qu'on a engagées dans les fusées d'essieu) par 2 courroies de charges.

Les caisses à munitions sont suspendues de chaque côté du mulet, aux crochets d'arçons.

D'après ce qui précède on voit que six hommes sont rigoureusement nécessaires pour l'exécution de la manoeuvre des bouches à feu de montagne.

Der aargauische Offiziers-Verein des Artillerie-, Train-, Pontonnier- und Sappeur-Corps.

Dieser Verein, der schon früher bestand, später einging, ist im Jahr 1834 aufs neue wieder ins Leben getreten. Es liegt das Protokoll seiner Verhandlungen vom Jahr 1835 vor uns, aus dem wir das Wesentliche hier unsern Lesern mittheilen wollen. Auszüge aus dem Protokoll der diesjährigen Verhandlungen werden wir demnächst geben. Vereinigungen, Verbrüderung zu gemeinschaftlichen Arbeiten der technischen Waffen sollten sich überall, wo es angeht, in den Cantonen bilden. Sie bilden auf höchst angemessene Weise von selber natürliche Sektionen der allgemeinen Cantonal-Offiziers-Vereine. Durch sie würden sich die Arbeiten des allgemeinen Vereins sehr erleichtern; Gestalt, Farbe, Bestimmtheit käme in dieselben.

Zur Sitzung des Vereins am 28. Juni 1835 waren 19 Offiziere versammelt. Mehrere Krankheitshalber und wegen unabweislicher Geschäfte abwesend. Berichte wurden erstattet, Anträge gemacht, mehrere Beschlüsse gefaßt. Die Verhandlungen trafen die verschiedensten Gegenstände.

Fast aus allen ging hervor, daß eine sehr freundschaftliche Berührung zwischen dem Verein und der